

Novembre 2012

Agro

Le régime additionnel de retraite en péril

Ce régime, instauré par la loi Censi de 2005 et financé à parts égales par l'État employeur et les maîtres, a pour objectif d'assurer la parité entre les maîtres de l'enseignement privé et ceux de l'enseignement public. **Son avenir est menacé, faute de financement suffisant.**

Le SPELC refuse :

- ◆ la remise en cause par l'État des pensions additionnelles servies ;
- ◆ l'accroissement de l'écart entre les pensions des maîtres du privé et celles des fonctionnaires, en défaveur des premiers.

Le SPELC exige :

- ◆ le respect des engagements de l'État ;
- ◆ la pérennité du Régime additionnel de retraite des maîtres des établissements privés sous contrat **sans pénaliser injustement ni les retraités ni les maîtres en activité.**

Concours enseignants 2013

Sections ouvertes : consulter www.chlorofil.fr/concours

Les préinscriptions s'effectuent par Internet sur le site :
www.concours.agriculture.gouv.fr depuis le 13 novembre 2012.

Date limite de préinscription : **11 décembre 2012.**

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : **21 décembre 2012.**

Droit public

Élections TPE (Très Petites Entreprises)

du 28 novembre au 12 décembre 2012,
Votez et faites voter pour le SPELC !

